

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Départ du Rév. M. Charles Richard, préfet des études au Collège de Ste-Anne, pour Rome.—Nouveau moyen d'encourager efficacement l'œuvre de la colonisation dans notre Province.—Quatrième excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec; à Sherbrooke (Suite).

Causerie Agricole.—De l'élevage du cheval (Suite).—Soins à donner aux poulains.

Sujets divers : De la récolte des graines de semence.—Foins altérés et moyens de les améliorer.—Conservation des légumes pendant l'hiver.—Soins à donner aux moutons.

Choses et autres : Produits de culture.—Exposition agricole du comté de Bellechasse.

Recettes : Destruction des pucerons des vergers.—Savon minéral pour nettoyer l'acier et le fer.

Les élèves de l'école d'agriculture de Ste-Anne à l'exposition Provinciale.—Les élèves de cette institution, qui désespéraient de ne pouvoir assister à cette intéressante exposition, sont partis pour Sherbrooke mardi dernier, sur la gracieuse invitation de M. S. Lesage, député ministre de l'agriculture, qui leur signifiait que leurs frais de voyage et de pension seraient payés. Il n'y a que les élèves finissants et qui ont fait preuve d'un travail signalé qui ont droit à cet encouragement. Nous remercions bien sincèrement M. Lesage, pour ces élèves, d'avoir largement contribué à leur procurer ce moyen d'instruction dont ils sauront sans doute profiter.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par L. N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Départ du Révérend M. Charles Richard pour Rome.—Mardi, le 28 du courant, l'Alma Mater de Sainte-Anne était témoin d'une scène bien touchante: elle voyait, avec un légitime regret, l'éloignement du Rév. M. Charles Richard, préfet des Etudes. Depuis longtemps on avait annoncé ce départ: sombre nuage dans le ciel si pur de la vie de collège, et le cœur de l'enfant se refusait à y croire. Mais l'heure fatale sonna et l'on dut se séparer; pénibles furent les adieux. Un élève, au nom de ses confrères, exprima à M. le Préfet, dans une adresse pleine de sincérité, les sentiments qui les animaient à cette heure si triste de la séparation.

Le Rév. M. Richard y répondit en termes émus, puis après une franche et cordiale poignée de mains donnée à tous, il se rendait à la Station de l'Intercolonial où ses confrères le reconduisaient. M. Richard se rend au Séminaire français, à Rome, pour se livrer à l'étude de la philosophie et de la théologie. Les vœux de la communauté l'accompagnent.—L. D.—*Communiqué.*

Nous nous empressons de donner place, dans les colonnes de notre journal, au *communiqué* qui précède; mais nous aurions voulu davantage: publier en entier l'adresse qui a été présentée par MM. les élèves du Collège de Ste Anne au Rév. M. Richard; adresse d'amers et bien légitimes regrets, mais à la fois de sincère reconnaissance à l'égard de celui qui depuis bon nombre d'années a présidé avec tant de talents et de savoir-faire à leurs études.

La Divine Providence qui entoure le Collège de Ste-Anne d'une protection toute spéciale, a fourni au Rév. M. Richard l'heureuse occasion de pouvoir faire davantage pour cette institution qu'il affectionne vivement; il s'en éloigne pour quelques années, il subit l'épreuve de la séparation, il quitte son Alma Mater et de vieux parents qu'il n'a jamais quittés, mais avec la consolation que plus tard il apportera dans

son Collège de nouvelles lumières qui fera germer dans le cœur de ceux dont il aura de nouveau la direction des études.

Nous souhaitons à ce prêtre dévoué un bon voyage et, après une absence de deux ans, un heureux retour au milieu de ceux qu'il affectionne vivement.

Le Rév. M. Joseph Richard, son frère, occupera la charge de préfet des études pendant son absence.

Nouveau moyen d'encourager l'œuvre de la colonisation.— Nos lecteurs savent déjà que depuis nombre d'années le Gouvernement de Québec a été mis à contribution, chaque année, dans le but d'aider au pêcheurs du Labrador qui ont eu à souffrir par le manque de pêche. Nous apprenons avec plaisir que ce genre de secours est donné sous une autre forme qui aura pour but d'augmenter les travailleurs du sol au profit de notre pays et des familles qui au lieu de la pêche se livreront à la culture du sol. Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier du Canada* :

" Mgr Bossé est parti ce matin à bord du " Napoléon III " pour la Pointe-aux-Esquimaux, lieu de sa résidence.

" A son retour, le " Napoléon " ramènera plus de cinquante familles de Natasquan et des autres parties du Labrador qui vont se fixer dans le comté de la Beauce. C'est le gouvernement local qui se charge de faire revenir ces familles, de leur donner des terres gratuitement, de leur bâtir même des maisons cet automne et de les nourrir pendant un certain temps, afin de leur permettre de défricher leurs lots et d'y récolter assez pour vivre.

" Le gouvernement de Québec mérite des félicitations pour la sage et patriotique conduite qu'il tient à l'égard de ces pauvres familles. Tous les ans, des sommes considérables étaient prises à même le trésor provincial pour venir en aide aux habitants du Labrador, et c'était toujours à recommencer, sans améliorer leur triste situation d'une manière permanente. En les établissant sur des terres dans la Beauce, le gouvernement devra encourir certains frais, mais après une couple d'années, ces familles pourront vivre par elles-mêmes, et le gouvernement n'aura plus de dépenses à faire. C'est donc une dépense passagère pour dégrèver notre budget d'une obligation qui menaçait de toujours exister.

" Le gouvernement Ross a poussé la complaisance jusqu'à expédier plus de cent grosses couvertures par le " Napoléon III " aux familles qui doivent monter par ce bateau, afin qu'elles n'aient pas à souffrir du froid pendant le voyage. Les provisions ne leur feront pas aussi défaut. "

Quatrième excursion annuelle des membres de la Presse associée de la Province de Québec.— *A Sherbrooke (Suite)*— Dans les derniers numéros de la *Gazette des Campagnes*, nous avons eu nécessaire de donner quelques détails à l'occasion de l'exposition Provinciale qui se tient actuellement dans cette ville et qui, comme nous devions le prévoir, y attire depuis son ouverture des milliers de visiteurs. Ayant été témoin nous même des préparatifs qui se faisaient dans le but de rendre cette exposition des plus intéressantes et de faire connaître les progrès incessants qui se font dans les Cantons de l'Est au point de vue agricole et industriel, nous ne pouvions résister à l'envie d'inviter nos

lecteurs à ne pas manquer de visiter cette exposition qui fera certainement époque dans l'histoire agricole de notre pays.

Les agriculteurs surtout qui visitent cette ville, sont certains d'y rencontrer l'accueil le plus sympathique, car outre que le commerce et l'industrie y tiennent le haut de l'échelle, l'agriculture y est en grand estime et en honneur, tant il est vrai de dire que les capitalistes de cette ville comme les gens de commerce et ceux qui sont à la tête de manufactures de toutes sortes sont propriétaires de terres d'une grande étendue dans les Cantons de l'Est. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter la ville et ses environs qui dénotent que l'horticulture et l'agriculture y ont une place marquée, et que le soin qu'on apporte à l'horticulture autour des résidences privées se porte sur les travaux qu'exige la grande culture.

Outre MM. J. A. Chicoine, Elizée Noël, Camirand et autres notables de la ville, qui s'intéressent vivement aux progrès agricole et colonisateur dans les Cantons de l'Est par les Canadiens Français, y a dans le voisinage de la ville de Sherbrooke, à St-Jean-Baptiste, des cultivateurs intelligents et dévoués, M. Norbert Bourque en tête, qui ne manqueront pas d'accueillir avec empressement les cultivateurs à l'exposition et de leur fournir tous les renseignements possibles.

Ces vaillants cultivateurs de St-Jean-Baptiste, pour donner plus de force au mouvement colonisateur qu'ils désirent opérer par des canadiens-français dans les Cantons de l'Est, se sont associés en cercle agricole qui a déjà à son crédit l'établissement de plusieurs centres de colonisation et l'exemple d'une bonne culture donné par ses membres.

Il y a réellement du zèle et de la bonne entente parmi les membres du cercle agricole de Sherbrooke, et nous avons pu le constater lors de notre dernière visite à Sherbrooke, par le fait qu'après quelques heures d'avis seulement, plus de cent trente cultivateurs se réunissaient dans leur salle de délibérations pour assister à une conférence donnée par M. B. Lippens.

A l'occasion de cette conférence voici ce que nous lisons dans le *Pionnier de Sherbrooke* :

" Dimanche soir, un des membres de la Presse associée de Québec, de passage dans notre ville, M. Lippens, déjà bien connu par les conférences agricoles qu'il a données par toute la Province, a bien voulu se rendre à l'invitation de M. le Président du cercle agricole de Sherbrooke, et nous entretenir de l'agriculture qu'il prise si justement, la plus importante et la plus utile des professions. Le conférencier a surtout insisté sur la sélection dans la reproduction des animaux et des plantes. Suivant lui, c'est là le point le plus important pour l'amélioration des races animales et végétales. Ce système est de beaucoup préférable à celui du mélange des différentes races entre elles. Car dans ce dernier cas, si les races mélangées sont de beaucoup différentes le produit n'aura que les défauts de producteurs. Si les races sont proches parentes ce désavantage sera cependant moins considérable. Parlant ensuite de l'importation des semences, M. Lippens nous a démontré par des exemples tirés du Canada et des pays étrangers qu'il valait beaucoup mieux transporter les semences du

Nord vers le Sud. Le cours de sa conférence a touché encore plusieurs autres points que nous ne pouvons effleurer ici. Tout son auditoire l'a soigneusement écouté et il a pu avoir une nouvelle preuve de l'intelligence agricole de nos populations qu'il s'est fait un plaisir de reconnaître. En terminant, M. Lippens a présenté à l'assemblée un agronome des plus distingués de notre Province, le dévoué rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, M. F. H. Proulx. Après avoir entendu quelques bienveillantes paroles de ce dernier, M. le Président rappelant l'union qui doit exister de plus en plus entre l'agriculture et l'instruction, présenta à l'assemblée M. J. B. Cloutier de *l'Enseignement Primaire*. Après quelques paroles de ce dernier, l'assemblée exprima ses remerciements aux bienveillants membres de la Presse qui avaient bien voulu assister à la réunion du cercle agricole et se sépara en emportant le meilleur souvenir du conférencier et de ses confrères distingués. Il est certainement regrettable que le nombre des conférences telles que celle que nous avons eue dimanche soir, ne soit pas encore augmenté, et surtout mis de mieux en mieux en pratique. M. Lippens qui possède l'expérience des pays Européens et celle du Canada ne manque jamais d'intéresser au plus haut point et d'être très-utile aux populations qui ont le bonheur de l'entendre."

Il nous a fait plaisir de constater que les membres du cercle agricole de Sherbrooke sont généreusement secondés dans leur œuvre par les Anglais qui ne savent jalouser les succès de ceux d'autre origine qui sont appelés à vivre au milieu d'eux. La bonne entente entre les différentes nationalités qui a fait le succès de la ville de Sherbrooke fera aussi la richesse des Cantons de l'Est au point de vue agricole si tous les dévouements à la noble cause agricole, quelque soit leur origine, savent s'entendre et vivre dans l'intimité.

Si nos lecteurs actuellement en visite à Sherbrooke veulent se rendre compte des progrès réalisés dans cette ville depuis sa fondation nous leur conseillons de lire les détails suivants que nous empruntons au *Pionnier de Sherbrooke* :

"Ce n'est qu'en 1852 que le territoire des *Grandes fourches*, devenu le village de Sherbrooke obtint le rang de ville qui depuis a été échangé contre celui de cité en 1875.

Les progrès de Sherbrooke, à notre point de vue national et religieux, ont été réellement prodigieux. Le cadre de notre publication périodique ne nous permet pas d'entrer à cet égard dans les détails désirables qui pourraient intéresser le lecteur, nous le renverrons donc, pour ce chapitre, aux travaux réellement remarquables que M. l'abbé Girard Supérieur du Séminaire St Charles Borromée et ses savants collaborateurs ont publiés dans l'annuaire du Séminaire de notre ville. Qu'il nous soit permis toutefois, d'exprimer, ici, le vœu de voir un jour, ces savantes et hautement intéressantes recherches, réunies en un volume qui formerait l'histoire civile et religieuse de notre tant intéressante et étonnante ville de Sherbrooke.

"Les documents officiels manquent en beaucoup de circonstances pour établir l'importance exacte de notre ville dans les premières années de son existence. Cependant, nous trouvons dans l'excellent annuaire du séminaire St-Charles-Borromée dont nous parlons

plus haut certains renseignements qui donnent une idée assez juste de l'importance de la cité naissante. En 1840 le Révd. M. Harkins, curé de la paroisse de Sherbrooke, écrit à son chef diocésain l'évêque de Québec que : "Vu la pauvreté des uns et l'indifférence (peut-être obligée) des autres, je ne crois pas qu'on puisse bâtir un presbytère avant de longues années." S. G. l'évêque de Québec en réponse à cette lettre s'engage à fournir les portes, fenêtres, vitres et clous ! Le presbytère était achevé le 18 Février 1842 et le Révd M. Harkins constate que le retard dans l'achèvement de la bâtisse provient de la difficulté éprouvée par les constructeurs à se procurer du bois sec.

"Une autre preuve de la pénurie dans laquelle se trouvaient les catholiques de Sherbrooke, c'est l'impossibilité absolue où ils sont en 1835 de payer une somme de £125 ou \$500 environ pour indemniser un citoyen qui de bonne foi avait construit une habitation sur le terrain de la chapelle. Au mois de mars 1840 une nouvelle évaluation réduit l'indemnité à payer à l'occupant à £80 (ou environ \$320) mais ce chiffre est encore au-dessus des moyens des 18 à 20 familles catholiques ! Le temps seul en démolissant en 1842 la maison du squatter débarrasse la communauté catholique de cette servitude.

"Ce n'est qu'en 1823, que Sherbrooke, déjà virtuellement chef lieu des cantons de l'Est, est doté d'un palais de Justice ou pour mieux dire d'un local pour rendre la justice.

"Les documents officiels de cette époque sont rares et ne sont permettent nullement d'établir une situation exacte. Nous allons ainsi jusqu'en 1861, époque à laquelle un travail semi-officiel : la carte du district St. François vient jeter une certaine lumière dans ces ténèbres. Cette carte dans sa légende fixe la population totale de Sherbrooke à 3064 habitants répartis comme suit : Quartier Est, 482, Quartier Nord, 780, Quartier Sud, 1802.

"Après cela nous retombons dans les mêmes incertitudes jusqu'en 1874. Grâce aux intelligentes et actives recherches de M. W. Griffith Secrétaire Trésorier de notre ville, nous marchons à partir de ce moment sur un terrain sûr. A cette époque la population totale était de 6438 habitants soit une augmentation de 3364 en treize ans. A cette même époque le rôle d'évaluation de la propriété foncière s'élève à 81,429,740. L'année suivante 1875 le chiffre de la population s'élève à 7585 pour tomber à 7,097 en 1876. Pendant les années 1877 à 1880 ce chiffre gravite autour de 6,500, et 6,900. En 1881 il atteint 7416 auquel il se maintient pendant deux ans pour augmenter ensuite et former 8,193 au recensement de 1885. Dans une période de 11 ans, et malgré un mouvement à reculons de 4 ans, notre population a augmenté de 1755 habitants. Le montant du rôle d'évaluation qui était en 1874 de \$1,339,740 était en 1885 de \$2,667,780. Remarquons que ce total fléchit lui aussi considérablement pendant les années 1879-80 et 81.

"Si la progression ascendante, n'avait point subi le temps d'arrêt, qui se constate à la même époque dans un grand nombre de villes de notre continent, et que des circonstances de toute nature trop longues à énumérer expliquent, du reste, fort naturellement, il est hors de doute que notre ville pourrait être citée comme occupant un des premiers rangs dans l'échelle

du développement parmi les cités de notre pays " —
(A suivre)

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ÉLEVAGE DU CHEVAL.

(Suite.)

Les juments ne doivent pas être employées à la production avant l'âge de cinq ans, lorsqu'elles ont acquis leur croissance complète, autrement la croissance de la jument en souffrirait et occasionnerait la diminution dans la taille des produits.

Quand la jument ne fait qu'un travail modéré et qu'on lui fournit les aliments convenables, elle peut à la rigueur donner un poulain tous les ans pendant quatre ou cinq années; mais dans le cas où les juments travaillent comme un autre cheval, on ne doit pas lui demander plus de deux poulains en trois ans, car autrement elle deviendrait faible et maigre et ses produits s'en ressentiraient.

A l'approche de la mise bas, il faut surveiller soigneusement la jument, la placer dans une loge spacieuse, lui donner une litière épaisse et sèche, une nourriture choisie.

Après la mise-bas, il suffit de bouchonner, de couvrir la jument, et de lui donner quelques seaux d'eau blanche dégourdie; si elle paraît fatiguée, on lui donnera une ou deux bouteilles de vin ou de bière. Il est important de ne pas la tourmenter. On doit la laisser seule et tranquille.

La jument qui a mis bas doit être bien nourrie, et elle peut recommencer à travailler au bout de quinze jours, même plus tôt, sans inconvénient.

Aussitôt que le poulain est né, sa mère le lèche, pour le débarrasser d'une espèce de crasse visqueuse qui l'encroûte pour ainsi dire. Il essaie d'abord de se mettre sur ses pieds, il a quelquefois de la peine à réussir, cependant ordinairement il y parvient pour peu qu'on l'aide. Il cherche aussitôt la mamelle de la mère. On peut encore l'aider dans cette recherche; et il est bon, lorsque c'est un premier né, de tenir la mère qui est plus ou moins affectée douloureusement de la première succion.

C'est un préjugé que de ne pas laisser teter au poulain le premier lait, qui est séreux et destiné à purger le méconium. Si le poulain paraît faible et ne tette pas, on peut lui donner un peu de vin et d'eau dégourdis, ou traire la mère, et lui faire avaler le lait. C'est le meilleur de tous les remèdes. Il faut d'ailleurs le tenir chaudement auprès de sa mère, et ne point le tourmenter.

Le poulain peut suivre sa mère quelques jours après sa naissance, soit au pâturage, soit au travail. Cependant il faut faire en sorte que le poulain ne marche qu'à proportion de ses forces et on ne doit pas l'astreindre à une longue marche.

Si quelque accident empêche la jument de nourrir son poulain, on peut l'élever sans teter, avec du lait de jument ou de vache. On l'habitue aisément à boire seul. Il suffit, comme au veau, de lui mettre le doigt, ou un chiffon trempé, dans la bouche.

La jument qui allaite et qui travaille doit être bien nourrie. L'économie, dans ce cas, est une véritable

perte. Le lait doit être abondant, et il ne peut l'être qu'autant qu'une nourriture abondante en fournit les éléments.

A deux mois, le poulain commence à manger des aliments solides, soit à la prairie, soit à l'écurie. Dans ce dernier cas, le fourrage qu'on donne à la mère, et dans lequel le petit s'amuse à chercher quelques brins, doit être fin et délicat autant que possible.

On sèvre ordinairement les poulains à six ou sept mois; et pour cela, on les séquestre peu à peu de leur mère, en augmentant leur nourriture.

Le poulain sevré à l'herbe n'a besoin d'aucun changement dans sa nourriture. Celui sevré à l'écurie, et qui n'est pas encore accoutumé au grain, exige quelques ménagements. Il ne faut pas d'abord lui donner l'avoine ou l'orge entières, mais concassées. Il sera bon aussi de lui faire boire de l'eau blanche, etc.

Le son est une mauvaise nourriture pour les poulains; en conséquence, on abandonnera aux cochons ou aux volailles celui qui a servi à faire de l'eau blanche.

Quant à la nourriture d'hiver, pour le poulain, elle se compose exclusivement de fourrage sec, mais il est utile d'y ajouter un peu de grains et de carottes. Les grains forment des chevaux plus légers et plus vigoureux; et parmi ces grains les moins nourrissants comme l'avoine, augmentent la légèreté du cheval; tandis que les plus nourrissants, comme l'orge, augmentent la taille et l'ampleur du corps. Il n'est pas bon toutefois de donner ces grains aux poulains avant qu'ils aient atteint l'âge de deux ans. Quant aux carottes elles donnent aux chevaux des formes plus arrondies.

Les poulains élevés à l'écurie ne doivent pas séjourner sur le fumier, sous le prétexte qu'ayant encore les pieds tendres, ils seraient fatigués sur le pavé. Cette mauvaise méthode, qui est suivie dans beaucoup d'endroits, est peut-être la seule cause de la mauvaise construction des pieds de beaucoup de chevaux. Il faut les accoutumer de bonne heure, non à être étrillés et bouchonnés, leur peau trop tendre souffrirait de ces opérations, mais à être brossés au moins tous les deux jours.

Dès l'âge de deux ans, on commencera à parer la corne des poulains afin de faire prendre une bonne forme à leurs pieds, et si à cet âge on les fait travailler on leur met des fers légers sans crampons ni pinces.

De deux ans et demi à trois ans, l'éleveur doit porter son attention sur deux points principaux: 1o. Le genre de travail auquel l'animal est destiné; 2o. le traitement qu'il doit recevoir.

Depuis le sevrage jusqu'à deux ans et demi, le poulain a pris en liberté l'exercice le plus favorable; plus tard on le fait travailler, mais ce travail ne doit être que la continuation de cet exercice nécessaire à son développement et à l'entretien de sa santé. Si par intérêt on le soumettait à un travail qui dépasse les limites de l'exercice vraiment utile, on formerait un cheval dont les jambes usées avant le temps ne pourraient jamais soutenir une longue marche.

Le second point est encore plus important que le premier. Lorsque les poulains sont attelés pour la première fois, ils sont très exposés aux mauvais temps;

si ceux qui en ont le soin sont négligents et sans précautions. De plus, ces jeunes animaux qui sont vifs et alertes impatientent les hommes qui les domptent; ceux-ci les corrigent à tort et à travers, et c'est là que commence l'indocilité et les vices de ces jeunes chevaux. Il est donc important de ne confier le soin des poulains qu'à des hommes ayant un caractère doux et patient.

L'âge auquel on doit assujettir un cheval au travail ne peut être fixé d'une manière absolue, parce que cela dépend de la race, du climat et du genre de service auquel on le destine. En principe général, il ne faut pas les faire travailler trop jeunes. L'époque de la cessation de la croissance est assez généralement celle qui doit servir de terme moyen; mais on gagne toujours à ne pas la devancer: les chevaux en seront plus forts, de meilleure service, et dureront plus longtemps.

Un bon agronome ne cherchera jamais à mettre au travail, avant trois ou quatre ans, les poulains de race commune, et avant cinq ou six ans ceux de race fine. Il les accoutumera lentement au service pour lequel il les destine, de manière à ne pas les rebuter, comme cela arrive souvent, lorsque de l'extrême liberté on les fait passer subitement à un travail forcé et à l'excès des mauvais traitements. En conséquence les chevaux de selle porteront d'abord de temps en temps une selle légère, puis on leur mettra un bridon. On les habituera à se laisser toucher toutes les parties du corps sans fuir, surtout à lever les jambes en arrière lorsqu'on les prendra à la main. A trois ou quatre ans, on commencera à les monter quelquefois, d'abord sans les faire marcher, ensuite en leur faisant faire quelques pas. Toujours il faudra s'arrêter dès qu'on s'apercevra qu'ils s'impatientent, et les bien caresser lorsqu'on les approchera ou lorsqu'on les quittera.

Le cheval qui, par sa grandeur, sa force et sa fierté, paraît devoir être indomptable, est à peine accoutumé au mors et au harnais, qu'il se prête à tout ce qu'on exige de lui.

Mais ce n'est pas sans peine et sans efforts qu'on y parvient; il est des chevaux d'un caractère intraitable et qui exigent des précautions infinies; les caresses d'un côté, la privation du sommeil et de la nourriture de l'autre, du pain et du sucre, sont en général les moyens de les soumettre.

Les chevaux communs que nous élevons pour les labours et les charrois, ne sont pas très difficiles à dresser pour leur emploi. Ces travaux, quand ils sont sagement dispensés, ne pouvant pas nuire aux jeunes animaux et aux forces qu'ils doivent acquérir avec l'âge, on les y soumet de très bonne heure, auparavant, pour ainsi dire, qu'ils aient la connaissance de toutes leurs forces, et qu'ils puissent les employer dans des défenses dangereuses; ils s'y accoutument ainsi insensiblement, et quand ils sont parvenus à l'âge où ils ont toutes leurs forces, ils ne font pas difficulté de les employer à des travaux accoutumés. D'ailleurs, ces animaux, par leur genre de service, ne mettant point en danger la vie de l'homme, il n'exige pas d'eux la réunion de toutes les connaissances et de toutes les qualités qu'il demande aux chevaux destinés au service de la selle.

Les chevaux d'attelage exigent un peu plus de soin; mais comme leur genre de service est à peu près le même que celui des chevaux de trait, et que, dès leur jeunesse, ils y sont également habitués, leur éducation est fort facile.

Le cheval que l'on destine au service de la selle demande beaucoup plus de soins pour son instruction que ceux dont nous venons de parler. Comme ce service exige un grand concours de forces, et que l'on ne peut pas y soumettre de bonne heure les animaux, sans les fatiguer beaucoup, sans nuire au développement de ces mêmes forces, on est obligé d'attendre que l'animal ait toutes celles qu'il doit avoir: pour cette raison, il est plus longtemps sans être soumis à la puissance de l'homme; il a beaucoup plus de forces pour se défendre, et son éducation exige beaucoup plus de soins, et des soins bien mieux entendus. Cet art demande beaucoup plus d'étude que l'on ne pense, et le peu de chevaux agréables à manier que l'on rencontre, est bien une preuve suffisante de ce que nous avançons.

L'art de dresser un cheval, consiste à lui faire comprendre ce que l'homme lui commande, et ensuite à le rendre obéissant à tous ses commandements. Le cheval, pour être regardé comme bien dressé, doit donc, pour ainsi dire, être toujours aux écoutes de ce que veut son conducteur, et d'exécuter aussitôt le commandement.

On habitude d'abord le cheval à souffrir la selle, la bride, le bridon, à se laisser facilement approcher par l'homme, à ne pas le craindre, etc. Tout cela est l'affaire de fort peu de temps quand on emploie les caresses et les bons traitements.—(A suivre.)

De la récolte des graines de semences.

Lorsqu'on récolte des graines, il vaut mieux couper les tiges qu'arracher les plantes. Quand on les arrache, il reste toujours de la terre, de petites pierres, du sable, etc., qui se mêlent avec les graines, et qu'il est presque impossible de retirer; c'est un grand inconvénient si on en destine au commerce. Il faut laisser sécher les semences, autant qu'il est possible, dans leur enveloppe. La dessiccation lente, pourvu que le temps ne soit pas humide, est préférable à celle qui s'opère promptement par une grande chaleur. Pour cette raison, par exemple, il vaut mieux les placer à l'ombre et à un courant d'air que de les exposer au soleil. Lorsque l'atmosphère se charge d'humidité, il faut les rentrer en lieu sec. Elles doivent être tellement séparées, qu'il n'y ait aucune crainte de mélange d'espèces ou de variétés. On doit prévoir les coups de vent et les tourbillons qui peuvent emporter et mêler les graines. Au moment de la récolte, il est prudent d'étiqueter celles qui peuvent se confondre, et l'étiquette doit être pincée par un morceau de bois, ou faite ou placée de manière que le vent ne puisse l'emporter.

Lorsqu'on bat, lorsqu'on nettoie une espèce, il faut bien balayer l'emplacement et avoir l'attention, quand on vient à une seconde espèce, qu'il ne reste aucun grain de la première. On ne doit jamais serrer les graines que lorsqu'elles sont parfaitement sèches.

Les pepins, les noyaux, les amandes et les semences résineuses doivent rester, le plus longtemps possible,

dans leurs fruits ou enveloppes. Ces espèces doivent surtout se ressuyer et se sécher lentement ; les placer dans du sablon est une très bonne méthode.

Lorsqu'on récolte des graines tard dans la saison, il faut les étendre par lits, très minces, en lieu sec, les remuer souvent, les placer, s'il est possible, sur des toiles étendues, sur des claies ou sur des planches un peu élevées, et les mettre à l'air toutes les fois que le temps est sec.

Foins altérés et moyens de les améliorer.

Foins altérés.—L'herbe qui a été fauchée très tardivement après la maturité, qui a été mal fanée, qui est restée trop longtemps sur le gazon de la prairie, exposée à l'action d'une température élevée ou de pluie prolongée, forme toujours un foin sec, cassant, dépourvu d'odeur et n'ayant aucune saveur.

Le foin qui a séjourné longtemps dans les bâtiments humides, les fenils mal couverts, au sein des meules mal confectionnées, mal abritées des pluies, de la rosée, qui a été mis en meule ou rentré dans les fenils avant qu'il ait été convenablement fané, desséché, acquiert une odeur désagréable, fétide, une saveur âcre et répand, lorsqu'on le secoue, une poussière abondante, irritante. Cette altération résulte de la fermentation qui s'est établie à l'intérieur de la masse et qui avait pour cause unique la présence d'une humidité surabondante. Cette fermentation est lente, peu sensible, mais prolongée et donne souvent naissance à des champignons caractérisés par des filaments délicats, rameux, opaques, rampants.

L'herbe qui a subi l'action des débordements forme un très mauvais foin : il est sec, cassant, ligneux ; sa saveur est âcre ; son odeur rappelle celle des lieux marécageux. Il répand, quand on le secoue, une très grande poussière. Ce foin, qui a perdu la presque totalité de ses parties solubles, nutritives, nourrit fort mal les animaux qui le consomment.

Moyens d'améliorer les foins altérés.—Lorsqu'on est obligé de faire consommer du foin avarié, il faut, pour prévenir des maladies chez les animaux :

1o. Le battre à l'air, le secouer fortement pour lui enlever la poussière, le sable, les particules immenses qui sont adhérentes aux tiges et aux feuilles. Si on le donne aux animaux sans l'avoir débarrassé de la poussière et du sable qu'il renferme, la poussière peut déterminer des toux et occasionner la phtisie sur la bête bovine et la pousse sur le cheval ; le sable accélère aussi l'usure des dents.

2o. Nettoyer le foin avarié, l'agiter à diverses reprises et le saler en l'arrosant avec de l'eau salée. Le sel a d'heureux effets lorsque le foin n'est pas profondément altéré ; il excite l'appétit des animaux et prévient souvent, sur ceux qui font usage du foin moisi, des maladies fort graves.

3o. Mélanger le foin avarié, après l'avoir nettoyé, avec du foin sain et de bonne qualité, dans une très faible proportion, ou le mêler à de la paille d'avoine ou de blé et le donner aux animaux qui reçoivent des racines ou des tubercules.

Le foin trop altéré, celui qu'il est impossible de nettoyer doit être jeté parmi le fumier. Ce foin ne doit pas être employé comme litière, à cause de l'odeur fétide qu'il exhale.

Conservation des légumes pendant l'hiver.

Il ne suffit pas de produire des fruits et des légumes, il faut encore savoir les conserver pendant l'hiver, au risque de voir sa table complètement dépourvue de mets qui devraient y figurer.

Voici les indications qui concernent la conservation générale des légumes et fruits les plus en usage. Trois choses sont à observer pour obtenir une bonne conservation de légumes et de fruits :

1o. Ne les récolter que lorsqu'ils sont en maturité et qu'ils ont acquis leur croissance ;

2o. Ne les récolter que par un beau temps ;

3o. Eviter les meurtrissures, l'humidité et la gelée.

Betteraves.—Tout le monde sait que les betteraves se conservent dans la cave, après les avoir dépouillées de leurs feuilles au ras du collet. On conserve dans les silos les betteraves fourragères. Les navets, chouraves, chou-navets et carottes sont dans le même cas.

Choux pommés.—Pour conserver les choux pommés en nature, on opère ainsi : on couche les choux en rangs circulaires, de manière que les racines se touchent à peine. Le premier rang fait, on place de la terre sur les racines et les tiges jusqu'aux pommes puis on fait un second rang et on remet de la terre. A chaque rang, on diminue le diamètre de la meule de manière à former un cône en forme de V renversé. Quand les gelées, les neiges arrivent, on recouvre les tas avec des paillasons de manière à ce que le froid ne puisse les atteindre. De cette façon les choux se conservent aisément jusqu'en avril, époque à laquelle ils montent et ne sont plus mangeables.

Chou-fleur.—Quand les froids arrivent, on coupe les tiges les plus près du collet de la racine, on retranche les feuilles en laissant quatre pouces de côtes, et on les place sur des planches en lieu sec. Ils se conservent ainsi pendant six semaines ou deux mois.

Quand on veut les employer, on plonge les tiges dans l'eau jusqu'à la pomme pendant deux jours ; les pommes reviennent à leur état primitif de fraîcheur. C'est le moment de les faire cuire, ou ils se fondraient et ne seraient plus mangeables.

Ail.—Récoltez par un temps sec, jetez sur le sol et laissez ressuyer pendant quatre ou cinq jours, après quoi il faut le lier en poignées et le pendre au grenier. Quand il est très sec on le met dans des caisses où il se conserve jusqu'à la récolte nouvelle. Il en est ainsi des oignons et des échalottes.

Poireau.—Doit passer l'hiver en pleine terre dans une cave.

Citrouilles.—Se conservent au sec et à l'abri de la gelée.

Pomme de terre.—Leur conservation pour la table est facile. Il suffit de les rentrer à peu près sèches et de les loger dans une cave saine. Mais pour la reproduction des variétés hâtives, il y a quelques précautions à prendre ; voici en quoi elles consistent :

1o. Récoltez les tubercules par un beau temps ;

2o. Faites les sécher sur le sol pendant une bonne journée ;

3o. Étalez ensuite sur le sol d'un grenier et sur la paille vos tubercules ; laissez-les tant que la gelée n'est pas à craindre ;

40. Retournez les fréquemment, en les remuant pour exposer toutes les parties à l'air et éviter que les germes ne se développent.

50. Si les gelées surviennent et qu'elles vous fassent craindre la perte de vos tubercules, mettez-les en panier et descendez-les à la cave ou dans un cellier;

60. Les gelées passées, remettez vos pommes de terre au grenier et remuez-les deux fois par semaine, jusqu'après la plantation, mais sans casser les germes de la variété dite *quarantaine*. Vous aurez ainsi une bonne semence.

Soins à donner aux moutons.

Le mouton, animal sobre, a peu de besoins; naturellement chaudement vêtu, il n'exige d'autre logement que celui qui doit le mettre à l'abri de la pluie, de la neige, et des trop grands vents du nord pendant l'hiver, et pendant l'été à l'abri de la trop grande ardeur du soleil: il ne demande donc pour logement qui de simples hangars, légèrement mais convenablement construits. Sa nourriture ne présente pas de plus grandes difficultés; elle se compose d'herbes fraîches, de foin, de fourrage sec de toute espèce, de paille, de feuilles de betteraves, de carottes, de pommes de terre, de grains, de farine, de son, etc., etc., car le mouton peut se nourrir de presque tous les produits de la terre, qui tous doivent lui être donnés froids et en suffisante quantité. Tout mouton bien entretenu recevra deux livres de nourriture chaque jour; cette quantité pourra varier en plus ou en moins, suivant que l'animal sera plus ou moins fort, et que les aliments seront plus ou moins nourrissants; le foin, les fourrages artificiels, les grains, les farines, sont les aliments les plus nutritifs.

Choses et autres.

Prodiges de culture.—On a cueilli, il y a trois semaines, dans le jardin de M. Léger Brousseau, propriétaire du *Courier du Canada*, au Cap Santé, une tomate mesurant 13 pouces de circonférence dans sa partie la plus grosse et 12 pouces de circonférence dans la longueur.

Le 20 Mars, Cinq-Mars, curé de Portneuf, a récolté dans son jardin, une tomate de 15 pouces sur 16, c'est-à-dire qu'elle a une fois et demi la grosseur de celle récoltée dans le jardin de M. Brousseau.

— On a récolté dans le jardin de l'Hôpital-Général de Québec, une citrouille ayant 6 pieds et 2 pouces de diamètre et pesant 111 livres. M. Théophile Trudel, de Charlesbourg en a récolté une qui pèse 72 livres.

Les RR. PP. de Ste-Croix, de la Côte des Neiges, ont envoyé au Bazar pour venir en aide à la construction de l'église St-Pierre à Montréal, des légumes ayant obtenu les premiers prix à l'exhibition de la Société d'horticulture de Montréal. Parmi ces légumes il y a des citrouilles qui mesurent plus de dix pieds de circonférence.

— M Théophile Trudel, de Charlesbourg, a récolté du blé d'Inde magnifique. Bon nombre d'épis mesurent 9½ pouces de circonférence et 11 pouces de longueur.

Exposition agricole du comté de Bellechasse.—Cette exposition aura lieu à Saint-Charles le 5 octobre prochain. L'Hon. Premier ministre M. Ross a été invité à assister à cette exposition agricole qui promet d'être très intéressante.

RECETTES

Destruction des pucerons dans les vergers.

Votre verger est-il empoisonné par des pucerons? Si vous voulez vous en débarrasser sûrement, et en même temps amé-

liorer vos arbres, il faut vous résigner à faire un travail rationnel: d'abord et avant tout, étalez une toile autour de vos arbres, puis raclez les mousses et les vieilles écorces qui donnent abri aux œufs des parasites. Ravivez avec un instrument bien tranchant les nodosités et les chancres comme vous le feriez pour la carie d'une dent: relevez la toile et brûlez tout son contenu; puis, badigeonnez l'arbre surtout à la naissance des branches et dans les nodosités, avec une solution de savon noir, de suie et de soufre mêlés dans un baquet d'eau de chaux où vous aurez délayé de l'argile pour donner au tout la consistance d'une pâte à beignets. Opérez de préférence à l'automne, les pluies d'hiver feront lentement descendre votre mélange au collet de l'arbre, où se réfugient les pucerons. Les chancres sécheront promptement, la sève viendra les recouvrir, l'écorce sera nette, et vos arbres végéteront mieux que jamais.

Savon minéral pour nettoyer l'acier et le fer.

On délaie, avec de l'eau de la terre argileuse grasse, et on y incorpore par quantités à peu près égales et dans la proportion de 1 dixième en poids de la masse totale pour ces deux substances de la brique et de la pierre ponce finement pulvérisées et tamisées; on y mélange enfin, soit du lait soit des blancs d'œufs, pour en favoriser l'agglutination.

Le tout est strictement trituré, malaxé, mélangé, réduit en une pâte très homogène; on la divise en petits pains, qu'on met dans des moules pour en obtenir des sortes de savonnets.

Ce savon minéral, quand on en frotte l'acier et le fer, nettoie parfaitement ces métaux, qu'on n'a ensuite qu'à fourbir avec un peu de tripoli ou de cendres de bois.

CANADA, }
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.
District de Kamouraska. }

No. 809.

HUBERT PELLETIER, fils, cultivateur, de la paroisse de St Paschal,

Demandeur,

vs.

JOSEPH DUMONT, ci-devant de la paroisse de St Alexandre, et actuellement absent de cette Province,

Défendeur.

et

Dame VICTORIA ALEXANDRE, de la paroisse de St Paschal, veuve de feu Etienne Bossé,

Tiers-Saisi.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

J. G. PELLETIER,
P. C. S.

Fraserville, 20 Septembre 1886.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'été---1886

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.13 A. M.
Pour Lévis.....	11.03 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.37 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie ...	5.05 P. M.
Pour Lévis.....	5.05 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	9.35 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 8 juin 1886.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE, :

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

ST MARC, Comté Verchères, P. Q.

AUX CULTIVATEURS !*Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :*

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Cremoires, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarcleurs et rancheuseurs.

Fauchennes pour un et deux chevaux améliorées Faneuses, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herses rotatoires, Herses carrées pour un et deux chevaux. Herses améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même,

Leviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Rateaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs graines de jardin, à Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles. Et Balances pour municipalités pour peser le foin, etc.

CHEZ

CHARLES T. COTE.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

Fabrique à La Canardière.

On devra s'adresser à l'avenir à

F. ALFRED ST-LAURENT

No 17 Rue St Jacques, QUEBEC.

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.**Taureau Ayrshire pur-sang à vendre.**

Le soussigné offre en vente un taureau Ayrshire, pur-sang, de cinq ans. Cet animal a été hautement apprécié par les connaisseurs, à la dernière exposition agricole du comté de Kamouraska, et ce serait une bonne acquisition à faire de la part d'une société d'agriculture voulant se procurer un reproducteur de race Ayrshire. Aussi à vendre, un cochon de race Berkshire.—S'adresser à

RÉGENT FORTIN,

St-Alexandre de Kamouraska.

A Vendre**MOUTONS****COTSWOLD et SOUTH-DOWN**

COTSWOLD :

Béliers No 1	\$25
Béliers No 2	\$20
Béliers No 3	\$15
Brebis No 1	\$20
Brebis No 2	\$15
Brebis No 3	\$10
Béliers extra	\$35
Brebis extra	\$25

SOUTH-DOWN :

Béliers No 1	\$25
Béliers No 2	\$20
Béliers No 3	\$15
Brebis No 1	\$20
Brebis No 2	\$15
Brebis No 3	\$10
Béliers extra	\$35
Brebis extra	\$25

S'adresser à

HECTOR A. PROULX,

Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

EGREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herses et Cultivateurs à dents à ressort, Fauchouses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lienses, Rateaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Fauchouses Toronto, Rateaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier. Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Machines à mouler de Vessot. Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Fauchouses. Tordeuses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.